

# Conseil communal de Lausanne

---

<b>Initiative :</b>	Postulat
<b>Titre :</b>	<b>Un lieu sûr pour le travail du sexe à Lausanne</b>
<b>Initiante :</b>	Prisca MORAND

---

## Résumé

La situation des personnes travailleuses du sexe (TDS) à Lausanne s'est considérablement dégradée ces dix dernières années : réduction des zones autorisées, fermeture de salons, multiplication des lieux clandestins et hausse des violences. Face à cette précarité croissante, et malgré des engagements municipaux pris en 2020 et rappelés en 2022, aucune solution structurelle n'a encore été mise en place. Le modèle genevois du Barillon démontre pourtant qu'une alternative concrète est possible. Ce postulat invite la Municipalité à affirmer une volonté politique claire, à engager une étude de faisabilité en partenariat avec le canton et les associations de terrain, et à assurer un financement adéquat du suivi social, médical et juridique des personnes TDS.

## Développement

La prostitution de rue reste une réalité à Lausanne, mais son contexte a profondément évolué ces dix dernières années. La réduction du périmètre autorisé, la fermeture de salons et l'absence de nouvelles structures adaptées ont accru la précarité des personnes travailleuses du sexe (TDS). Si des efforts ont été réalisés pour améliorer la cohabitation en ville, les conditions de travail des personnes TDS, elles, se sont détériorées.

Les salons de prostitution sur le territoire lausannois proposent aux personnes TDS la possibilité de lieux pour exercer leur activité. Les conditions proposées ne sont pas toujours adéquates, Fleur de pavé accueille régulièrement des personnes TDS qui se plaignent de locaux insalubres et de contrôles exercés par les tenanciers et tenancières, sous forme de loyers abusifs ou quant aux choix de la clientèle, voire au choix des prestations sexuelles. Les personnes TDS trouvent à Fleur de pavé un espace pour en parler de manière anonyme et confidentielle, mais elles n'osent pas dénoncer certains agissements : le chemin est encore trop difficile à emprunter. La stigmatisation, la peur de répercussions et la honte de trop se visibiliser sont les facteurs qui entravent ce parcours.

L'association Fleur de Pavé, active sur le terrain, alerte sur ces difficultés et souligne le besoin urgent de penser à un lieu pour proposer aux personnes TDS un espace sécurisé pour garantir leur santé et leur dignité. Malgré les engagements pris par la Municipalité en 2020 et rappelés en 2022, la question d'un lieu sécurisé reste sans réponse concrète à ce jour.

Ainsi, les réalités observées sur le terrain témoignent d'un accroissement des difficultés pour les personnes TDS :

- Les conditions de travail pour les personnes TDS qui exercent dans la rue se sont considérablement péjorées. Les personnes rencontrées par l'association Fleur de pavé lors de ses permanences en rue cumulent plusieurs facteurs de vulnérabilité.

**Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de**

1. Déclarer une volonté politique afin que la situation décrite dans le présent postulat s'améliore.
2. S'engager activement en collaboration avec les associations du terrain et les services cantonaux afin d'examiner ensemble la faisabilité d'un lieu de travail sécurisé pour les personnes travailleuses du sexe en Ville de Lausanne, en s'assurant que tous les services concernés par la thématique soient représentés.
3. Garantir les ressources financières et humaines suffisantes aux associations actives sur le terrain, afin de renforcer le suivi social, médical et juridique des personnes travailleuses du sexe.

Lausanne, le 12.06.2026

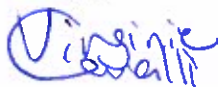
Romane BENVENUTI



Alexandra GERBER



Virginie CAVALLI



Virginie ZÜRCHER

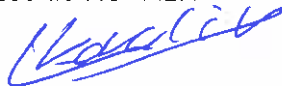


Salomé MORAND



Marie-Claude GUERRY

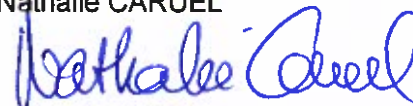
Léonie KOVALIV



Prisca MORAND



Nathalie CARUEL



Valérie D'ACREMONT



Agathe SIDORENKO

